



LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

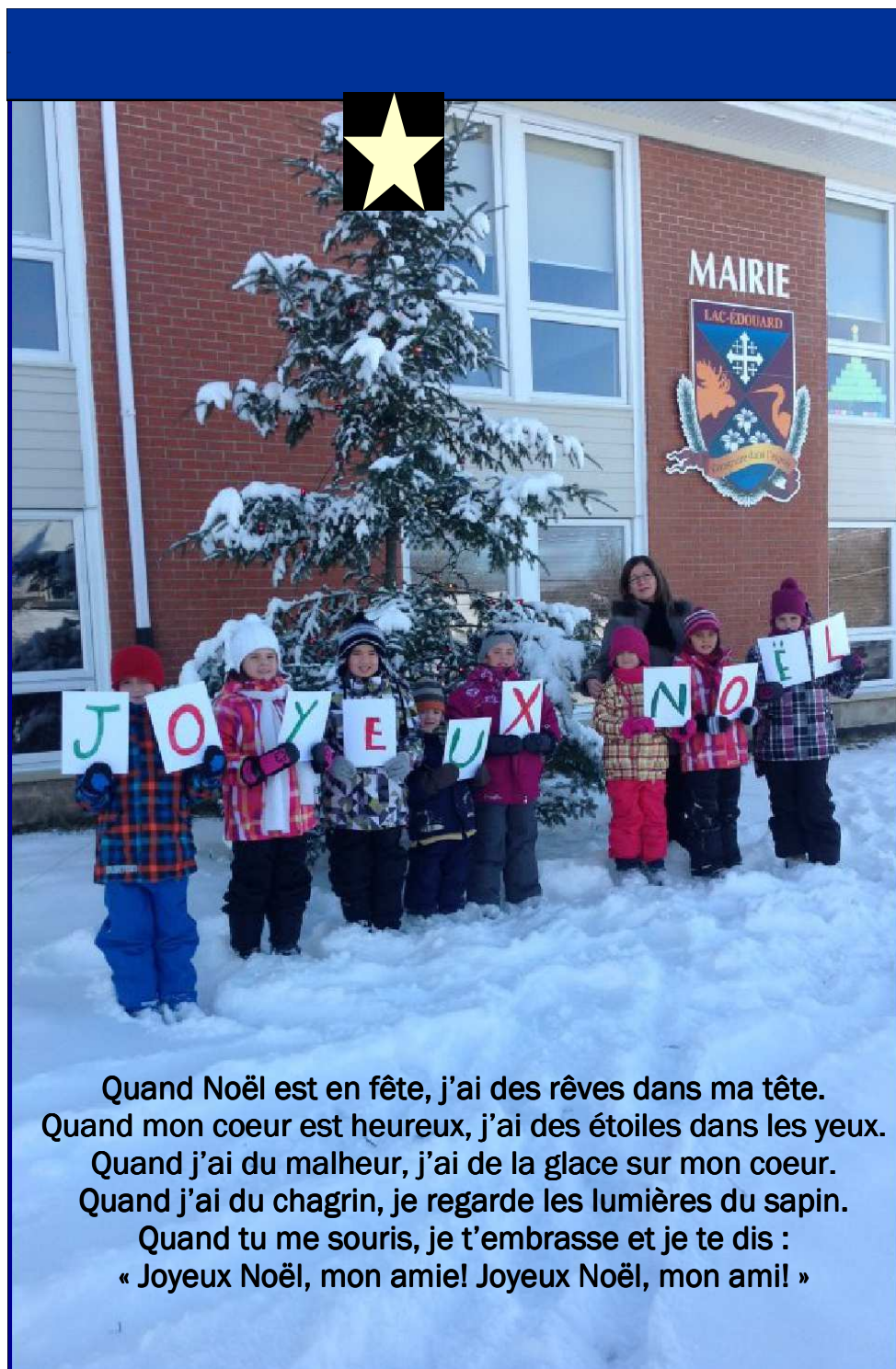
Municipalité de Lac-Édouard

Volume 6 numéro 12

Décembre 2012

Dans ce numéro :

Joyeux Noël	1
Avis public	2
Budget 2013	3
Budget 2013 (suite)	4
Chronique : Prévention incendie	5
Heures d'ouverture des commerces pour la période des Fêtes	6
Coop : Appel à tous	
Petites annonces	7



Quand Noël est en fête, j'ai des rêves dans ma tête.
Quand mon coeur est heureux, j'ai des étoiles dans les yeux.
Quand j'ai du malheur, j'ai de la glace sur mon coeur.
Quand j'ai du chagrin, je regarde les lumières du sapin.
Quand tu me souris, je t'embrasse et je te dis :
« Joyeux Noël, mon amie! Joyeux Noël, mon ami! »



On dit que Noël est la fête des enfants. Je leur laisse donc toute la place.

Le texte que l'on retrouve sous la photo, provient de notre livre de lecture de première année. Je trouve qu'il favorise la réflexion et peu importe notre âge, je crois qu'à Noël on retrouve nos souvenirs d'enfants.

Joyeux Noël !

Rollande Lecours

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ À LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC



Conformément à l'article 137.10 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., C.A-19.1), **AVIS PUBLIC EST DONNÉ** aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Municipalité de Lac-Édouard, de ce qui suit :

Lors de la séance tenue le 12 décembre 2012, le Conseil municipal de Lac-Édouard a adopté le règlement no 134-2012, modifiant le règlement no 66 « relatif au zonage » de la municipalité de Lac-Édouard.

Toute personne habile à voter de la municipalité de Lac-Édouard peut demander par écrit, à la Commission municipale du Québec, son avis sur la conformité dudit règlement au plan d'urbanisme de la Municipalité de Lac-Édouard;

Cette demande doit être transmise dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis à la :

Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, Aile Chauveau
Québec, QC
G1R 4J3

Si la commission reçoit, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la Municipalité, une telle demande, elle donnera dans les 60 jours qui suivent l'expiration de ce délai de 30 jours, son avis sur la conformité dudit, règlement au plan d'urbanisme de la Municipalité;

Si la Commission ne reçoit pas, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la Municipalité une telle demande, le règlement sera réputé conforme au plan d'urbanisme à compter de l'expiration de ce délai de 30 jours.

AVIS FAIT ET DONNÉ à Lac-Édouard ce 19^e jour du mois de décembre 2012.

VRAIE COPIE CONFORME

Johanne Marchand,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Budget 2013



Chers contribuables,

Pour arriver à produire le budget 2013, les membres du Conseil municipal ont dû composer avec plusieurs paramètres dont la donnée suivante : hausse de la quote-part versée à l'Agglomération de La Tuque de 16% par rapport à celle de 2012 (147 246 \$ en 2012 contre 170 764 \$ en 2013). Cette hausse est en partie due au fait que notre R.F.U. (richesse foncière uniformisée) augmente relativement plus rapidement que celles des deux autres municipalités. En effet, la quote-part de chaque municipalité liée est calculée en se basant sur l'importance de la R.F.U. de chacune par rapport à la R.F.U. de l'ensemble de l'Agglomération.

Cette année, le taux total de taxation est de 0,8912 \$/100 \$ d'évaluation, comparativement à 0,8515 \$/100\$ en 2012.

TAXES	TAUX/100 \$	
	2012	2013
Taxes foncières générales Lac-Édouard	0,3292 \$	0,3336 \$ (+1,33%)
Réseau d'égout, PL-215, art. 2.2.2	0,0175 \$	0,0163 \$ (-6,79%)
Sûreté du Québec	0,0777 \$	0,0785 \$ (+1,06%)
Quote-part Agglomération de La Tuque	0,3916 \$	0,4282 \$ (+9,33%)
Frais de Transition	0,0355 \$	0,0346 \$ (-2,48%)
TOTAL	0,8515 \$	0,8912 \$ (+4,66%)

En ce qui a trait aux tarifs reliés aux services voici les variations (les augmentations correspondent aux augmentations des coûts) :

1. Ordures

Contribuables	2012	2013	Variation
Résidentiel	140 \$	160 \$	+20 \$
Commercial	860 \$	865 \$	+5 \$

2. Récupération

Contribuables	2012	2013	Variation
Résidentiel	20 \$	21 \$	+1 \$
Commercial	60 \$	65 \$	+5 \$

Budget 2013 (suite)

3. Fosses septiques

Contribuables	2012	2013	Variation
Villageois-réseau	100 \$	100 \$	0 \$
Résidentiel permanent	75 \$	88 \$	+13 \$
Résidentiel saisonnier	38 \$	44 \$	+6 \$
Commercial	80 \$	88 \$	+8 \$

Voici quelques exemples de compte de taxes basés sur une augmentation du taux de 4,66% (sans les services) :

Évaluation/Année	2012 (0,8515)	2013 (0,8912)	Augmentation
50 000 \$	425,75 \$	445,60 \$	+19,85 \$
100 000 \$	851,50 \$	891,20 \$	+39,70 \$
150 000 \$	1 277,25 \$	1 336,80 \$	+59,55 \$
200 000 \$	1 703,00 \$	1 782,40 \$	+79,40 \$

Tenant compte de l'augmentation importante de notre quote-part à l'Agglomération de La Tuque, de l'augmentation du coût de la vie et des salaires, votre Conseil municipal a adopté un budget très raisonnable.

En terminant, je voudrais remercier toute l'équipe municipale et en particulier mesdames Sonia Cloutier et Johanne Marchand ainsi que monsieur Yvon l'Heureux. Grâce à l'expérience et aux compétences de ces personnes le Conseil a adopté un budget qui tient compte des besoins de notre municipalité et de la capacité de payer des contribuables.

Pour de plus amples informations, téléphonez au 819-653-2238 aux heures d'ouverture de la Mairie, soit du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Larry Bernier, maire

Chronique : Prévention incendie



**C'est le temps des Fêtes, faites-vous un cadeau :
mettez votre sécurité et celle de vos proches en haut de la liste.**

Bientôt, nous allons célébrer la période des Fêtes, temps de réjouissances et de festivités. Il ne faudrait pas qu'elle soit assombrie par un événement fâcheux et tragique. Ainsi, pour éviter tout incident malencontreux, le Service de sécurité incendie de l'Agglomération de la Tuque vous soumet quelques conseils en prévention incendie qui vous permettront de passer le temps des Fêtes en toute tranquillité.



Les arbres de Noël

Faites attention de ne pas installer votre arbre de Noël près d'une source de chaleur. Soyez prudent, ne faites pas usage d'ornements inflammables.

N'oubliez pas que votre arbre doit être disposé d'une façon à ce qu'il ne nuise en rien à l'évacuation des lieux.

Si votre arbre est naturel, il faut toujours garder son pied humide en ajoutant quotidiennement de l'eau.

N'oubliez pas d'en éteindre les lumières avant d'aller au lit ou lorsque vous quittez la maison.

Les lumières décoratives

Nous vous recommandons de faire uniquement l'achat de lumières portant le sigle de la Canadian Standards Association (CSA). Assurez-vous que le fil de vos jeux de lumières n'est pas effiloché, sec ou fendillé. Respectez les indications quant aux lumières destinées à l'extérieur et celles destinées à l'intérieur d'une résidence.

Les foyers ou appareils de chauffage à combustible solide



Rappelez-vous que votre foyer ou poêle n'est pas un incinérateur, il est destiné au brûlage de matériaux solides. N'y faites donc pas brûler des amas de papier d'emballage. Toujours en vider les cendres comme s'il s'agissait d'un cendrier. Attention, ne jamais les jeter à la poubelle, mais dans un contenant métallique réservé à cet effet.

Une fois la période des Fêtes terminée et l'arbre de Noël dégarni de tous ses ornements, mettre celui-ci au recyclage. Ne le jetez jamais dans votre foyer ou votre poêle.

Pour plus d'informations concernant ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec la division prévention au 819-523-9797.

Le Service de sécurité incendie de l'Agglomération de La Tuque profite de cette occasion pour souhaiter à toute la population de Joyeuses Fêtes et une Heureuse année 2013. Nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité. Soyez sécuritaire lors de vos déplacements !

Heures d'ouverture des commerces pour la période des Fêtes

Auberge La Sout'Anne

Pour le temps des fêtes, l'auberge sera fermée les 24, 25, 26 et le 31 décembre ainsi que le 1^{er} et le 2 janvier 2013.

Entre Noël et le Jour de l'An, nous ouvrirons comme d'habitude de 11 h à 21 h en semaine et le samedi et dimanche de 9 h à 21 h.

Joyeuses Fêtes
à toute notre clientèle,
Anne Tétreault

Dépanneur Chez Lynon

En ce qui concerne le Dépanneur Chez Lynon, le commerce sera fermé du 24 décembre à compter de 18 h jusqu'au 26 décembre à 11 h.

Nous fermerons aussi le 31 décembre à compter de 18 h jusqu'au 2 janvier à 10 h.

Joyeux Noël à toutes et à tous !
Lyne Boivin

Domaine Lac-Édouard

Veuillez prendre note que le Domaine Lac Édouard sera fermé le 24 décembre à compter de 15 h et ce, jusqu'au 25 décembre à midi.

Réveillon du Jour de l'An le 31 décembre, à compter de 18 h.

Vous êtes invités à vous rendre au Domaine Lac Édouard avec vos parents et amis pour célébrer ensemble l'arrivée du Nouvel An.



La soirée sera animée par le chansonnier Gilles Savard.

Voici les choix de menus du souper :

Menu # 1

Soupe, Brochette de poulet servie avec riz et salade, Thé, Café, Dessert.

Menu # 2

Soupe, Saumon aux asperges gratiné servi avec riz, légumes et salade, Thé, Café, Dessert.

Prix : 21,95 \$

Réservation obligatoire avant le 29 décembre.

Venez célébrer avec nous,

Manon et Richard



Coop : Appel à tous



La Coop de solidarité de Lac-Édouard fait appel à vous afin de retrouver des vieux objets, photos, livres ou écrits concernant le Lac-Édouard. Comme vous l'avez peut-être constaté depuis les dernières semaines le bâtiment de la Coop avance très bien, et ce, grâce aux nombreux bénévoles et travailleurs.

La Coop ouvrira ses portes au printemps prochain et nous vous demandons de l'aide afin de compléter le deuxième étage dans lequel se trouvera un centre d'interprétation sur l'histoire de Lac-Édouard. Les objets que vous serez prêts à nous donner ou à nous prêter seront mis en exposition dans ce Centre. Vous pouvez venir porter vos objets à la Municipalité de Lac-Édouard, dès maintenant. Dans les cas de prêt, un protocole d'entente sera conclu entre la Coop et le prêteur.

Merci de votre collaboration.
Yvon L'Heureux, président

Petites annonces

Un beau geste de civisme

Dernièrement, me dirigeant vers La Tuque, j'aperçois, sur le bord de la route du Lac-Édouard un sac d'ordures éventré. N'ayant pas de sac dans mon véhicule, je me proposais, une fois revenu chez moi, de retourner sur place afin de ramasser le tout. Sur le chemin du retour, je suivais un véhicule qui, roulant plus vite que le mien, me distança rapidement. Rendu à la hauteur du sac à ordures, je reconnais la même automobile, laquelle était alors arrêtée. Le conducteur, un sac à la main, s'affairait à ramasser les déchets éparpillés. C'était monsieur Jocelyn Roy de Lac-Édouard. Quel bel exemple de civisme! Bravo Jocelyn pour ton beau geste!
Larry Bernier

Radio 97,1 FM

La radio locale CFLM de La Tuque, qui était sur la bande AM 1240, est passée au **97,1 FM**. Cette station est la dernière (en dehors de Montréal) à avoir fait le saut au FM. Et quel saut! En effet, sa puissance de 32 000 watts nous permet de capter ses émissions à Lac-Édouard.

A.D.E.L.E.

Monsieur Claude Lavoie, président d'A.D.E.L.E. et les membres de son conseil d'administration désirent offrir leurs meilleurs vœux à tous à l'occasion de la fête de Noël et du Jour de l'An.

Pourvoirie le Goéland

Madame Lucie Bacon et monsieur Réjean Rioux, propriétaires de la Pourvoirie Le Goéland et d'Excavation Lac Édouard souhaitent un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année à toutes et à tous.

De plus, ils désirent aviser toute la population que leur pourvoirie offre toujours les services d'hébergement. Seuls la restauration et le bar sont fermés.

Entrepreneur Gilles Cloutier, inc.

Nous désirons remercier notre clientèle pour votre encouragement. Nous vous souhaitons à toutes et à tous un Heureux temps des Fêtes.

Naissance

Le 20 novembre 2012, est né, à Sept-Iles, Samuel, fils de Martine Desbiens et Jean-François Desrosiers. Samuel est l'arrière-petit-fils de madame Marie-Berthe Audy et de M. Gérard Audy ainsi que le petit-fils de madame Catherine Desbiens.

Félicitations aux nouveaux parents,
arrières-grands-parents
et grands-parents.



Condoléances

Au CHUQ, Pavillon du CHUL, le 12 novembre 2012, à l'âge de 93 ans, est décédée dame Simone Arsenault, épouse de feu monsieur Armand Beaulieu. Elle demeurait à St-Augustin-desmaures. Ses deux fils, André (conseiller municipal) et Michel possèdent une résidence à Lac-Édouard.

Nous adressons à la famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

Coffrets de Lorraine

Un cadeau de dernière minute... à la boutique « Les Coffrets de Lorraine » des cadeaux très originaux vous attendent.

Adresse : 195, rue Principale
Tél. : 819-653-2052

Bienvenue à toutes et à tous.

Célébrations du temps des Fêtes

Voici l'horaire des célébrations liturgiques :

24 décembre, 20 h :

célébration de la parole

30 décembre 16h :

messe célébrée par notre nouveau curé, Marc Lahaie.

Venez vous
recueillir avec
nous.

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : 819-653-2238
Télécopie : 819-653-2338
Messagerie : muni.lacedouard@xplornet.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal
Lundi au vendredi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Retrouvez-nous sur le Web
www.lacedouard.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION

Pour des informations ayant trait aux permis de construction ou taxes municipales, communiquez avec Mme Johanne Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière, ou M. André Perron inspecteur municipal.

Courriel : insp.lacedouard@xplornet.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE

Communiquez avec Mme Sonia Cloutier

Téléphone : 819-653-2238

Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée publique :
le mercredi 9 janvier à 19 h.

Bienvenue à toutes et à tous !

SOUHAITS DE NOËL ET DU NOUVEL AN

Nous souhaitons à chacune et à chacun d'entre vous le plus Joyeux des Noël. Que la Paix, l'Amour et la Sérénité soient au cœur de vos vies en cette année 2013 qui s'amorcera bientôt.

Votre équipe municipale,

Marie-Berthe Audy, André Beaulieu,
Larry Bernier, Sonia Cloutier, Adrien
Francoeur, Yvon L'Heureux,
Johanne Marchand, André Perron,
Serge Richard et Annie Tremblay.



Bureau municipal fermé

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 21 décembre 16 h au 4 janvier.

De retour
le lundi 7 janvier 2013 à 9 h.

Pour une urgence, composez
l'un des numéros suivants :

Johanne Marchand :
819-653-2010

Larry Bernier : 819-653-2155

André Perron : 819-653-2037.